

RECYCLAGE

Les déchetteries mobiles du Syvadec

Depuis quelques mois, les camions du Syvadec sillonnent la Corse afin de permettre aux particuliers de se débarrasser de leurs encombrants comme dans une structure classique. L'initiative, pensée d'abord pour faciliter le tri, se veut raisonnée et accessible tandis qu'elle vise, entre autres, aussi à réduire les dépôts sauvages.

Voici la liste des déchets acceptés : meubles, déchets électriques (petit et gros électroménager, écrans, fils électriques...), végétaux, déchets spéciaux (produits de bricolage, de jardinage, d'entretien...), métaux, cartons, tout-venant (plastiques, polystyrène...), cartouches d'encre, piles et lampes. Sont en revanche interdits :



les fusées de détresse, le placoplâtre, les bouteilles d'oxygène/de gaz/d'hélium, les extincteurs, les clichés radiographiques, l'amiante et les huiles.

À ce jour, les camions effectuent leurs tournées sur les secteurs suivants : la communauté de communes de la Mariana-Golo, la communauté d'agglomération de Bastia, la communauté de communes de la Castagniccia-Casinca, la communauté de communes du Cap Corse, la communauté de communes Pasquale Paoli et de la communauté d'agglomération du Pays Ajaccien (Ajaccio, Appietto, et Sarrolo-Carpino). Comptez plusieurs passages par mois selon un calendrier que vous pouvez consulter directement sur le site web du Syvadec.

ATELIERS ZÉRO DÉCHET

Dans la continuité de sa mobilisation en faveur de la réduction des déchets et de l'économie circulaire, le Syvadec propose tous les mois à Corte ses ateliers zéro déchet, gratuits et ouverts à tous.

Pratiques et conviviaux, ils sont organisés avec le concours d'associations et de bénévoles autour de trois grands thèmes : fabriquer, customiser et réparer.

En ce début d'année, le Syvadec organise, en collaboration avec le Fab Lab Corti, deux ateliers : samedi 28 janvier, de 9 h 00 à 12 h 00, pour apprendre à réparer des objets et détecter des pannes ; samedi 4 février, de 14 h 00 à 16 h 00, pour s'initier aux techniques du crochet.

Compost à la brésilienne

ZÉRO DÉCHET. En Corse, comme ailleurs, le compost on connaît. Mais cela n'empêche pas de s'intéresser aux méthodes employées à l'étranger. C'est d'ailleurs ce qu'a fait un jeune entrepreneur d'Aléria qui veut introduire des composteurs d'un nouveau genre sur le territoire. Un concept à découvrir

Par Leslie Mary

Tandis que la problématique de la gestion des déchets à la source est plus que jamais d'actualité, le moment semble bien choisi pour faire le point sur le compostage. Vertueux, il vous permet, non seulement, d'alléger le volume des ordures ménagères, mais aussi de transformer les matières organiques de la cuisine en engrais pour le jardin. Toutefois, s'il possède de réelles qualités, le procédé peut aussi avoir son lot de défauts : temps de décomposition, nuisance olfactive, attractivité pour les bêtes, etc.

Bref, des contraintes avec lesquelles il n'est pas toujours facile de composer, surtout si l'on ne vit pas en maison. Face à cela, des alternatives existent bien sûr, dont certaines fonctionnent parfaitement en appartement. On pense notamment aux composteurs mécaniques, aux Bokashi ou encore aux lombricomposteurs, souvent plus pratiques et discrets... Mais saviez-vous que, de l'autre côté de l'Atlantique, il existe des machines capables de produire rapidement et efficacement un compost de qualité selon une méthode beaucoup moins contraignante ?

S'inspirer de l'étranger

Au Brésil par exemple, où depuis une quinzaine d'années déjà, ils ont développé un concept de composteurs accélérés qui permettent d'obtenir un engrais agricole exploitable en à peine 15 heures, maximum, et ce, peu importe la matière organique qu'on y déverse, même animale. Contre plusieurs jours, voire semaines, selon les techniques traditionnelles. Et les avantages ne s'arrêtent pas là (cf. ci-contre).

Côté français, cette « innovation » est encore méconnue, mais elle devrait bientôt arriver sur le marché. À commencer par la Corse, sur la Costa Verde plus précisément, où Ivan Sanches, un jeune entrepreneur corso brésilien d'une vingtaine d'années originaire d'Aléria, vient d'importer le concept en représentant avec son entreprise « MainClean » lesdits composteurs.

« L'idée m'est venue en allant dans un restaurant au Brésil, raconte-t-il. À la fin du repas, on m'a donné un sachet rempli de compost. C'était une démarche pour sensibiliser les gens sur la question de la consommation et de l'environnement. Ça m'a intéressé car j'ai pensé à la Corse et au problème qu'on avait avec les déchets. Donc je me suis renseigné et j'ai découvert une société portugaise/brésilienne qui commercialise les composteurs accélérés. J'ai ensuite créé ma propre société, pour les représenter en Europe et à présent, j'importe et je commercialise les machines pour les vendre ici et sur le continent », termine de contextualiser le jeune entrepreneur qui poursuit en parallèle une licence LEA (langues étrangères appliquées) à Nice.

Un investissement et des aides

Son premier client se trouve sur l'île et il s'agit de la mairie de San Nicolao, qui a choisi de s'équi-



Robuste et complètement étanche, Ivan Sanches l'a testé, le composteur accéléré ne produit pas de nuisance sonore ou olfactive et peut être entreposé en extérieur (terrasse ou balcon par exemple).
Ivan Sanches

per d'un modèle résidentiel pour sa cantine et qui sera donc le premier acquéreur français de cette machine dont la livraison est attendue à la mi-février. Côté prix, le coût varie d'un modèle à l'autre selon l'échelle suivante : de 1 500 € pour le plus petit (résidentiel) et jusqu'à 30 000 € pour le plus grand modèle (industriel). Un sacré investissement pour les foyers, c'est sûr, mais des aides existent et peuvent financer l'équipement de moitié. L'argument fait réfléchir. « Plusieurs personnes se sont montrées intéressées mais, tout comme moi, ils attendent que MainClean bénéficie du label RGE⁽¹⁾ pour se décider car c'est grâce à cela qu'ils pourront bénéficier d'aides⁽²⁾. Mais l'obtention est attendue dans les prochaines semaines », annonce avec impatience Ivan Sanches qui, pour sa part, a déjà adhéré au mode de compost brésilien dont il est, pour l'instant, le seul équipé ici et il l'assure : « Ces machines-là, ça n'a rien à voir avec le compost qu'on connaît. »

⁽¹⁾ Reconnu garant de l'environnement ». C'est un label accordé par les pouvoirs publics aux professionnels (BTP) engagés qui leur permet d'être référencés sur différents sites destinés aux particuliers qui, eux, par ce biais, peuvent bénéficier d'aides pour leurs travaux de rénovation énergétique.

⁽²⁾ Aide de l'Ademe en faveur du tri à la source et de la valorisation des biodéchets sur le territoire. Cette aide peut aller jusqu'à 55 % des dépenses d'équipement en gestion de proximité des biodéchets.

C'est bon à savoir

Tout d'abord, outre le recul que nous offre l'expérience brésilienne, qui emploie ces machines depuis plus d'une décennie, on estime leur durée de vie à un minimum 12 ans. En revanche, « il faut penser chaque mois à changer la cartouche de charbon pour le filtre », prévient Ivan Sanches qui garantit au passage une maintenance professionnelle et locale en cas de besoin. Autre détail : l'appareil fonctionne grâce à « un système de chauffe pour un compostage accéléré » et « comme c'est hermétique ça ne pose aucun problème d'odeur », souligne l'entrepreneur qui est le premier testeur insulaire du concept. D'ailleurs, les professionnels apprécieront de savoir que, grâce à ce système de chauffe, la version industrielle permet aussi, par condensation, de récupérer l'eau contenue dans les déchets organiques. Et si celle-ci n'est pas potable, elle peut malgré tout être réutilisée en agriculture. De quoi boucler la boucle.



Selon les déchets organiques qu'on y verse, le processus prend plus ou moins de temps mais n'exède pas les 15 heures.

Ivan Sanches